

ÉLECTIONS du Conseil Municipal des jeunes



29-30-31 janvier 2024

Tu es Revelois(e), tu es scolarisé(e) à Revel du CM1 à la 5^e, tu as des projets pour la ville au niveau solidaire, sportif, culturel, environnemental...

Télécharge ton bulletin de candidature sur

.....
ou en scannant
le QR Code

imprime-le et complète-le



Dépose ta candidature auprès de ton enseignant(e) ou à la vie scolaire de ton établissement avant le **vendredi 12 janvier 2024**

Si tu ne peux pas imprimer chez toi, demande un exemplaire à ton professeur ou à la vie scolaire.



Si tu es élu(e), tu vas pouvoir :

- **représenter** les jeunes de la commune en transmettant leurs idées et demandes ;
- élaborer et mettre en place des **projets et actions pour la jeunesse** ;
- découvrir ce que sont la **citoyenneté** et la **démocratie**.

Si tu es élu(e), tu t'engages pendant au moins 2 ans à :

- **assister à une réunion par mois** du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) le samedi matin durant l'année scolaire ;
- **respecter** le **règlement** et la **charte du CMJ** ;
- **participer aux cérémonies commémoratives et autres manifestations organisées par la ville** selon tes disponibilités.

Pour voter, il te faut...

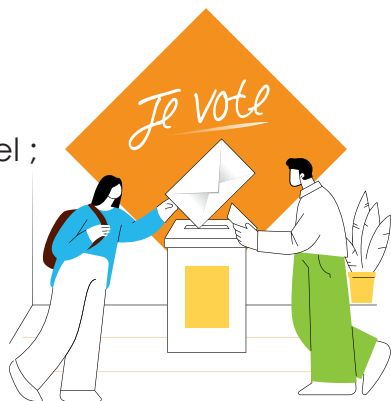
- être scolarisé(e) du CM1 à la 5^e à Revel ;
- choisir ton candidat(e) ;
- **ALLER DANS TON BUREAU DE VOTE.**

Du CM1 au CM2

- école Roger Sudre
lundi 29 : matin
- école de l'Orée de Vaure
lundi 29 : après-midi
- école de La Providence
mardi 30 : matin
- école de Couffinal
mardi 30 : après-midi

De la 6^e à la 5^e

- collège de La Providence
mardi 30 : matin
- collège Vincent Auriol
mercredi 31 : matin



Découvrez les résultats avec tes parents !

- La proclamation des résultats aura lieu le **mercredi 31 janvier à 18h** en salle du conseil municipal à la mairie.
- Si deux candidat(e)s obtiennent le même nombre de voix, le ou la plus jeune l'emporte.



Besoin
d'autres
informations ?

Contactez
SYLVIE MALARY

 05 62 18 36 17
06 29 10 73 38
cmj@mairie-revel.fr



Ville de Revel

HÔTEL DE VILLE - 20, rue Jean Moulin - 31250 REVEL
Tél. : 05 62 18 71 40 | mairie@mairie-revel.fr
www.mairie-revel.fr |  Ville.de.Revel